



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Etudes et de Recherche sur les Organisations
et la Stratégie

CEROS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Centre d'Etudes et de Recherche sur les Organisations et la Stratégie

C1	C2	C3	C4	C5	C6
B	B	A+	B	B	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'Etudes et de Recherche sur les Organisations et la Stratégie
Acronyme de l'unité :	CEROS
Label demandé :	EA
N° actuel :	442
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Eric PEZET
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Eric PEZET

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain SCHATT, Université de Neuchâtel, Suisse
Experts :	M. Franck BRILLET, Université de Tours, (représentant le CNU)
	M ^{me} Isabelle GIRERD-POTIN, Université de Grenoble 2
	M. Gilles GUIEU, Université d'Aix-Marseille
	M. Jean-François TRINQUECOSTE, Université Montesquieu Bordeaux 4

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Véronique DES GARETS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe Gervais-LAMBONY (Vice-président du Conseil Scientifique)



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Organisations et la Stratégie (CEROS) est l'unité de recherche en sciences de gestion de l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense. Elle est localisée au sein du campus universitaire à Nanterre. La précédente évaluation de cette unité par l'AERES en 2007 a mis en évidence de nombreux points faibles malgré une excellente réputation au plan national de certains de ses membres sur la thématique spécifique du Management public. Depuis 2009, le CEROS a subi de profonds changements organisationnels et thématiques, et a bénéficié de l'arrivée de nombreux (jeunes) professeurs, ce qui a conduit à dynamiser l'équipe. Désormais, le CEROS regroupe trois pôles thématiques : « Corporate Finance », « Organisation et processus organisationnel (P2O) » et « Management Identité et Légitimité (MIL) ».

Équipe de Direction

Le directeur de l'unité est M. Eric PEZET depuis le 15 novembre 2010. Le Conseil de laboratoire est composé des responsables des pôles thématiques : M. Didier FOLUS ET M. Emmanuel BOUTRON pour « Corporate Finance », M. Pierre FENIES et M^{me} Geneviève MUSCA pour P2O, M. Christophe BENAVENT et M^{me} Isabelle BOUTY pour MIL, ainsi que de M. Michel LYONNET Du Moutier et M. Faycel BENCHEMAM (membres nommés).

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012 ¹	Nombre au 01/01/2014 ²	2014-2018 Nombre de produisants du projet ³
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	31	12
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	2	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	33	33	13

Taux de producteurs	39,39 %
---------------------	----------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	46	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts note une bonne dynamique du CEROS. En effet, cette unité est en train de se structurer : elle s'est dotée de statuts et elle a mis en place des formations pour les doctorants. La production scientifique s'améliore significativement au cours des années récentes, tant d'un point de vue quantitatif (nombre d'articles publiés dans des revues référencées par l'AERES, ou de thèses soutenues) que qualitatif : certains chercheurs ont publié leurs travaux dans des revues internationales majeures dans leur domaine.

Par ailleurs, l'obtention d'une subvention ANR (projet DARWIN) et de divers contrats avec des institutions visibles au niveau national (par exemple, Euronext) confirment les progrès de l'équipe en matière de visibilité.

Enfin, le CEROS a la volonté d'améliorer son efficacité et sa visibilité. Cette stratégie est partagée par une large majorité de ses membres, ce qui constitue un atout indéniable pour cette unité de recherche.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Pour que le CEROS émerge comme un centre de référence au niveau national (ou international), trois principales difficultés doivent cependant être surmontées.

Premièrement, le projet scientifique pose problème. Le comité d'experts note une (trop) grande diversité des thématiques de recherche. Si la diversification procure certains avantages, elle fait cependant courir le risque d'un éparpillement des efforts et des moyens, et limite les synergies entre chercheurs et la lisibilité du projet de l'unité de recherche.

Deuxièmement la présence de nombreux chercheurs « non-productifs » au regard des critères de l'AERES, constitue un autre point à améliorer. La production actuelle provient d'un nombre limité d'enseignants-chercheurs (moins de 40 % des membres) et la production internationale est le fait d'environ 10 % des membres du CEROS. Les choix futurs, sur les modalités d'accompagnement des membres de l'équipe et sur l'ouverture internationale de l'unité, s'avèreront décisifs pour espérer rayonner au niveau national et international.

Troisièmement, sur le plan organisationnel, les règles de fonctionnement (d'allocation des ressources financières, de sélection et d'encadrement des doctorants, etc.) sont perfectibles. De plus, l'encadrement administratif est jugé insuffisant par le comité de visite. Le CEROS ne dispose que d'une secrétaire à mi-temps et aucun ingénieur de recherche ne lui est alloué.



Recommandations

Les responsables actuels de l'unité sont fortement incités à poursuivre leurs efforts quant à la bonne dynamique de structuration de l'unité et de production scientifique qui a été relevée.

Deux principales recommandations sont en outre formulées par le comité d'experts.

Premièrement, il est nécessaire de resserrer les thèmes de recherche pour accroître la lisibilité du CEROS. Cette évolution est d'autant plus souhaitable que l'environnement parisien est hautement concurrentiel en sciences de gestion. Le CEROS est en compétition avec plusieurs unités de recherche universitaires et plusieurs grandes écoles de commerce prestigieuses. Dans ce contexte, une stratégie de spécialisation et de différenciation s'avère donc particulièrement judicieuse.

Deuxièmement, des efforts d'accompagnement et la mise en place de nouvelles incitations sont nécessaires pour limiter le nombre de « non-produisants » et améliorer la qualité moyenne de la production scientifique. Cette stratégie passe, au moins partiellement, par une ouverture et une présence internationales plus systématique.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le comité d'experts observe que le CEROS affiche quelques publications internationales de qualité, avec une accélération du rythme des publications au cours des deux dernières années, mais le taux de producteurs reste problématique. Par ailleurs, de fortes disparités existent entre les trois pôles thématiques de l'unité.

Pour le pôle thématique « Corporate Finance », la production scientifique au regard des critères de l'AERES, reste relativement faible d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Les membres de ce pôle thématique produisent cependant des travaux à destination de certains milieux professionnels, ce qui est positif en termes de visibilité et de recherche de financements. Les résultats des projets financés comme « Alternext » ou « PME et marché obligataire » devront donner lieu à des publications académiques reconnues dans les années à venir. Pour le thème MIL, la production scientifique reste très dépendante de la contribution de quelques chercheurs, ce qui fragilise ce thème. Enfin, les résultats en termes de publications et de valorisation des recherches du pôle thématique P20 peuvent être considérés comme encourageants en termes quantitatifs et qualitatifs : 1 ANR, quelques publications de rang A, etc. On peut cependant observer que le nombre de publications scientifiques pourrait être amélioré, puisque de nombreux membres relevant de ce thème sont « non producteurs ».

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CEROS bénéficie actuellement du rayonnement national de certains de ses membres (notamment par leur participation à des comités de lecture de revues académiques), et de quelques projets collaboratifs (par exemple, une subvention ANR). Il est étonnant de constater que cette unité n'a pas organisé une manifestation (conférence) nationale ou internationale, afin de valoriser son expertise dans certains domaines et d'accroître sa visibilité. Une fois encore, le comité d'experts remarque que de fortes disparités existent entre les trois pôles thématiques.

Pour la thématique « Corporate finance », les actions restent modestes en matière d'attractivité académique. L'accueil de professeurs invités anglophone pourrait permettre de développer les relations internationales, et favoriser les co-publications internationales. De plus, des séjours de doctorants dans des universités étrangères pourraient s'avérer bénéfiques, pour les familiariser avec les standards internationaux. La thématique MIL doit faire la preuve qu'elle attire des enseignants chercheurs, mais cet objectif sera probablement difficile à atteindre en raison de la diversité des recherches abordées par ce pôle thématique. Enfin, s'agissant de la thématique P20, l'attractivité peut être considérée comme satisfaisante au regard des arrivées récentes. Son rayonnement peut notamment s'apprécier à travers le soutien apporté par la fondation Wikstroms (Université d'Umeå, Suède) sur un prolongement du projet ANR DARWIN, et par les partenariats institutionnels (Caisse des Dépôts et Consignations, Haute Autorité de la Santé, ou encore le Conseil Régional d'Auvergne).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Quelques réussites remarquables sont constatées par le comité d'experts. Il s'agit notamment d'un point fort du pôle thématique « Corporate Finance ». Plusieurs projets, qui assurent par ailleurs une aisance financière, traduisent des liens étroits avec de nombreux partenaires institutionnels. De plus, diverses présentations ont été réalisées lors de journées à destination des universitaires et des praticiens.

Les questionnements du pôle thématique MIL sont orientés vers des objets sociétaux. Par conséquent, les interactions possibles sont potentiellement nombreuses, mais elles devront se développer dans l'avenir. Elles pourraient être rendues plus manifestes par l'organisation de manifestations destinées à communiquer les recherches du pôle au tissu social et économique.

Enfin, plusieurs projets au sein du pôle thématique P20 attestent de réelles interactions avec l'environnement social, économique et culturel. Il s'agit des projets suivants : la valorisation du projet DARWIN ; le projet structures, contrôle et évaluation ; le projet salarié expérimentiel ; le MOSAR-PME (PME et territoires) et, le projet CORSEPT (Administrations et Hôpital public). Il existe cependant assez peu d'actions envers le milieu professionnel. Cet aspect doit être amélioré.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le comité d'experts note que des efforts réels ont été fournis récemment, mais il reste encore du chemin à parcourir pour améliorer la coordination de l'ensemble. Une fois encore, de fortes disparités sont relevées entre les trois pôles thématiques. « Corporate Finance » présente une certaine solidarité de fonctionnement. Quelques séminaires réunissent les enseignants chercheurs et les doctorants, mais le nombre de séminaires gagnerait à croître. MIL a fait le choix d'aborder des problématiques pluridisciplinaires. Ce choix rend probablement plus nécessaire encore une bonne coordination de l'activité de ce pôle thématique avec l'unité de recherche dans son ensemble. Une amélioration des relations entre ce pôle thématique « atypique » et les deux autres pôles thématiques de l'unité est souhaitable. Enfin, le pilotage de P2O est jugé plus intense par le comité d'experts, ce qui facilite l'implication de tous ses membres dans le développement des diverses recherches de cette thématique.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Cette unité de recherche est adossée à l'Ecole Doctorale « Economie Organisations et Société - EOS » (ED 356) de l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense et de l'Ecole Nationale des Mines. La mise en œuvre d'un véritable accompagnement des jeunes chercheurs est apparue assez clairement au comité d'experts.

Actuellement, seul le pôle thématique « Corporate Finance » est adossé à un Master recherche en Sciences Financières, mais la proportion de doctorants en finance issus de ce master gagnerait à être plus importante, afin de s'assurer de la qualité des candidatures au doctorat. Par ailleurs, le nombre de thèses soutenues reste faible au cours des années récentes, et la production scientifique résultant des thèses soutenues est quasi-inexistante dans ce pôle thématique.

Pour MIL, les étudiants actuellement inscrits en doctorat sont le fruit de demandes spontanées et du master recherche géré avec l'Ecole des Mines, mais MIL éprouve de réelles difficultés à attirer de bons doctorants. Enfin, la formation à la recherche est un des points positifs de P2O, tant auprès des doctorants que des enseignants-chercheurs. Chaque membre de P2O doit ainsi s'engager à participer à deux jours de formation par an en lien avec la recherche (épistémologie, méthodologie de recherche, écriture d'articles, etc.).

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La stratégie de cette unité de recherche est clairement basée sur le développement autonome des trois pôles thématiques. L'absence d'un réel projet global fédérateur est à déplorer. Ce fait explique la très grande diversité actuelle entre ces pôles en matière de production scientifique, de rayonnement académique, de visibilité « sociétale », et d'organisation et de vie des pôles thématiques.

Le pôle thématique « Corporate Finance » devrait conserver ses points forts, en particulier les recherches portant sur le financement des entreprises, facilitant l'accès à des ressources financières et à des partenariats. Bien que la production scientifique (mesurées par des publications académiques reconnues) soit relativement faible, les membres de cette thématique veulent progresser dans ce domaine. Cependant la manière d'atteindre cet objectif devrait être plus clairement explicitée. Pour développer la visibilité de son activité, outre la montée en puissance du niveau de reconnaissance scientifique de ses publications, MIL devrait particulièrement veiller à faire émerger un thème d'investigation commun. Une des thématiques envisageables pourrait être le management public. Enfin, l'objectif affiché par P2O est d'améliorer la production scientifique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Pour atteindre cet objectif, P2O devra s'interroger sur les moyens (humains et financiers) à sa disposition, surtout dans l'environnement parisien, extrêmement concurrentiel.

Enfin, le comité d'experts s'interroge sur les interactions entre la stratégie de recherche et le projet à cinq ans de cette unité, et la stratégie en matière de formations de l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense. Plus précisément, le nombre important de diplômes délivrés qui consomme du temps pour la formation et pour son administration conditionne, en grande partie, le temps consacré à la recherche. Une réflexion globale s'avérerait bénéfique pour les enseignants-chercheurs en sciences de gestion de l'université Paris Ouest Nanterre - La Défense.

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Corporate Finance

Nom du responsable : M. Didier FOLUS - M. Emmanuel BOUTRON

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	8	8
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	20	
TOTAL	29	9

• Appréciations détaillées

Le pôle thématique « Corporate Finance », qui est le plus petit pôle en effectifs, s'intéresse essentiellement au financement des entreprises, notamment des PME. Cette stratégie de différenciation est judicieuse, dans la mesure où elle facilite l'obtention de contrats (par exemple, avec Euronext) et accroît la visibilité de ce pôle thématique.

Conclusion

• Avis global sur le thème :

« Corporate Finance » a une cohérence interne indéniable et est bien présent dans le monde économique et dans la société. Le principal point faible du pôle thématique est la quantité et la qualité des publications académiques. Les doctorants doivent participer davantage à la publication et bénéficier d'un plus grand nombre de séminaires rassemblant enseignants-chercheurs et doctorants.



- Points forts et possibilités liées au contexte :

La principal point fort concerne la thématique générale (stratégie de niche), qui favorise les partenariats et une grande visibilité dans certains milieux d'affaires.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

La production académique (publications dans des revues académiques référencées par l'AERES et nombre de thèses soutenues) reste relativement faible, tant d'un point de vue quantitatif et qualitatif. L'attractivité reste relativement faible en raison de la forte concurrence en finance d'autres universités parisiennes et d'écoles de commerce.

- Recommandations :

Il est indispensable de valoriser, par des productions scientifiques, les divers contrats obtenus, en essayant notamment de publier les résultats dans des revues du domaine (finance) ou hors domaine (entrepreneuriat). De plus, des efforts doivent être faits en matière d'ouverture internationale, très insatisfaisante à l'heure actuelle, elle devrait être fortement améliorée.

Thème 2 : Organisation et processus organisationnels (P20)

Nom du responsable : M. Pierre FENIES - M^{me} Geneviève MUSCA

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	13	14
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	10	
TOTAL	23	14

• Appréciations détaillées

Le pôle thématique Organisation et Processus Organisationnels (P20), constitué en 2009, est le plus important en effectifs. Il s'est attaché à soulever des questions autour du renouvellement des processus de contrôle organisationnel et de l'incertitude dans les organisations publiques et privées. Deux axes sont développés : le premier porte sur le contrôle organisationnel face aux attentes sociétales et, le second concerne les processus de contrôle en environnement complexe et incertain. Ce dernier est relié à l'ANR DARWIN.

Conclusion

• Avis global sur le thème :

Ce pôle thématique est apparu comme étant le plus dynamique au comité d'experts. La production scientifique correspond aux attentes actuelles de l'AERES d'un point de vue qualitatif, mais le faible taux de producteurs reste cependant problématique.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

L'obtention d'une ANR et des collaborations institutionnelles confirment les progrès de l'équipe en matière de visibilité. Par ailleurs, le nombre et la qualité des publications récentes sont encourageantes. Les efforts importants fournis par certains membres de ce pôle sont à l'origine de ces progrès.



- Points à améliorer et risques liés au contexte :

La présence de nombreux chercheurs « non-productifs » au regard des critères de l'AERES constitue le point clé à améliorer. Par ailleurs, la production internationale est le fait d'un pourcentage très limité de chercheurs.

- Recommandations :

Les interactions avec les milieux professionnels peuvent être améliorées. De même la production scientifique ne peut pas reposer sur un nombre limité de chercheurs. Il faudra impliquer et motiver l'ensemble des membres, au cours des années à venir, afin de limiter la très forte hétérogénéité actuelle.



Thème 3 : Management Identité Légitimité (MIL)

Nom du responsable : M. Christophe BENAVENT - M^{me} Isabelle BOUTY

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	11	9
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		1
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	16	
TOTAL	27	10

• Appréciations détaillées

MIL (Management Identité Légitimité) envisage sa structuration par la réflexion autour de concepts et de thématiques transversales, au détriment d'un rattachement disciplinaire. La recherche produite est variée et de bon niveau, même si l'on peut regretter que celle-ci soit centrée sur un nombre trop restreint de membres. Les questions et les programmes de recherche formulés visent à permettre à la diversité des thématiques et des sensibilités des membres de MIL de s'exprimer.

Conclusion

• Avis global sur le thème :

Ce pôle thématique présente un fonctionnement distinct des deux autres pôles thématiques et revendique sa différence. Ce pôle apparaît cependant lui-même fortement diversifié. Son intitulé par nature pluridisciplinaire pourrait être l'intitulé de l'unité dans son ensemble. Les objectifs du thème ne sont pas mis en lien avec un objectif général du CEROS. Une dynamique de production durant ces trois dernières années est observée et doit être encouragée. Si des publications dans des revues bien classées (au sens de l'AERES) sont à signaler, des progrès sont encore possibles. Dans cette perspective, les supports internationaux et anglophones doivent être privilégiés.



- Points forts et possibilités liées au contexte :

MIL affiche une lecture sociétale des problèmes de gestion, et la volonté de structurer les recherches pluridisciplinaires, afin d'éviter de sombrer dans une certaine « étroitesse » des approches disciplinaires. L'animation de la recherche au sein du pôle thématique témoigne d'une activité assez soutenue et régulière qui ne peut être qu'encouragée.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le niveau de production et l'animation du pôle thématique peuvent être améliorés en recentrant le projet scientifique. Les liens avec les autres pôles thématiques du CEROS n'apparaissent pas clairement au comité d'experts. Il faut prendre garde au risque d'isolement au sein de l'unité. L'effort d'internationalisation tant dans les projets menés que dans les publications doit être poursuivi et encouragé.

- Recommandations :

Le comité de visite considère que le nombre de producteurs et la qualité des revues doivent évoluer. D'un point de vue organisationnel, l'animation scientifique du pôle thématique mériterait d'être mise en relation avec celle des autres pôles.



5 • Annexe : Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : Mardi 5 mars 2013 à 9 heures

Fin : Mardi 5 mars 2013 à 17 heures

Lieu(x) de la visite :

Institution : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Adresse : UFR SEGMI, Bâtiment G, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex

Déroulement ou programme de visite :

9h00 - 12h00	présentation du projet du CEROS et à des échanges entre les divers responsables du CEROS et les membres du comité d'experts.
12h00 - 12h30	huis clos avec la secrétaire du laboratoire.
13h30 - 14h00	huis clos du comité de visite.
14h00 - 14h30	huis clos avec les doctorants.
14h30 - 15h00	huis clos avec le vice président du Conseil Scientifique.
15h00 - 17h00	huis clos du comité de visite.



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

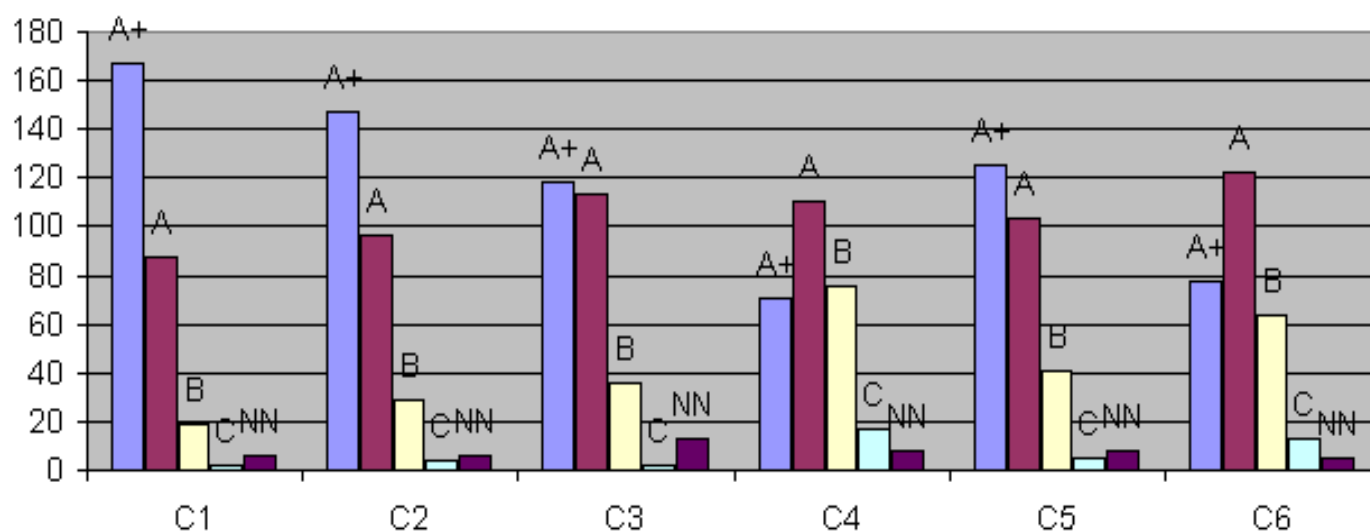
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



Université Paris Oue**st** Nanterre La Défense
UFR SEGMI- Département Sciences de Gestion
200, avenue de la république
92001 NANTERRE Cedex
France

Nous remercions le Comité de visite pour son rapport d'évaluation. Ce dernier contient des observations et des suggestions pertinentes pour le développement de la recherche au sein du CEROS. L'exercice nous a aussi permis de prendre du recul sur le travail accompli. Compte tenu des échanges que nous avons eus avec le comité, pour la suite nous prévoyons notamment :

- d'augmenter notre taux de producteurs. Le choix qui a été fait de garder à l'effectif du laboratoire des collègues qui, sans être producteurs au sens de l'évaluation, publient et soutiennent la recherche, a été pénalisant à court terme mais ne devrait pas l'être à moyen terme ;
- de poursuivre la recherche d'une reconnaissance de nos travaux en lien avec les problématiques du monde professionnel ;
- de continuer à nous appuyer sur les liens interdisciplinaires développés notamment avec des enseignants-chercheurs en droit et en linguistique ;
- d'explorer plus avant la voie de collaborations à l'international.

Nanterre le 14/11/13

Eric Pezet

Directeur du CEROS